

La section Animation Jeunes :

L'Animation Jeunes est organisée par l'association Pont d'Ouille Loisirs. Cette section est administrée par un comité d'élus bénévoles, composé de 12 membres. Elle est sous la responsabilité juridique de Pont d'Ouille Loisirs.

L'accueil de loisirs est implanté à l'école primaire de Pont d'Ouille. L'accueil Jeunes est quant à lui situé à la salle culturelle. En dehors des temps d'accueil, les animateurs sont disponibles dans les locaux de Pont d'Ouille Loisirs.

Nos accueils bénéficient d'un agrément de la DDSC (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Cet agrément définit un nombre de places pour les moins de 6 ans et les plus de 6 ans selon la capacité d'accueil des locaux et le nombre d'encadrants déclarés. L'association détient actuellement un agrément Protection Maternelle Infantile permettant d'accueillir 24 enfants âgés de moins de 6 ans.

Vous trouverez davantage d'informations sur le site pontdouilly-loisirs.com, ainsi que sur le panneau d'affichage à la sortie de l'école. Nous restons évidemment à votre disposition.



Les différents publics :

ENFANCE

L'accueil de Loisirs est ouvert à tous les enfants scolarisés ou inscrits à l'école de 3 à 10 ans de la commune de Pont d'Ouille ou des communes environnantes. Il est ouvert durant toutes les vacances scolaires (sauf Noël) mais aussi les mercredis de 7h30 à 18h30.

JEUNESSE

L'accueil Jeunes est ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans de la commune de Pont d'Ouille et des communes environnantes. Il est ouvert pendant les vacances scolaires et tout le mois de Juillet. L'accueil Jeunes propose également des sorties un vendredi soir par mois et des ateliers pilates chaque vendredi.

FAMILLE

La section Animation Jeunes propose de manière ponctuelle des actions auprès des familles du territoire (ateliers parents /grands-parents / enfants, espaces jeux de société et cafés de parents, sorties familles).



Animateurs référents :

Elodie CAYOT (référente famille) / Chelsea VASTEL (référente jeunesse) / Anne-Lise BAYON (référente enfance)

Pont d'Ouille Loisirs - Section Animation Jeunes
11 rue du stade René Vallée - 14690 PONT D'OUILLY
06.11.62.82.99 / aj@pontdouilly-loisirs.com /
<https://animation-locale.pontdouilly-loisirs.com/fr/>

GUIDE DE L'ADHÉRENT 2020/2021

ANIMATION JEUNES



ACCUEIL DE LOISIRS 3/10 ANS – LES MERCREDIS

Horaires :

Mercredi :

07h30 / 09h00 : Garderie
09h00 / 09h15 : Temps d'accueil du matin
09h15 / 12h00 : Activités
12h15 / 13h30 : Repas
13h45 / 14h00 : Temps d'accueil de l'après-midi
14h15 / 17h00 : Activités
17h00 / 18h30 : Garderie

Tout enfant qui n'est pas récupéré à 17h15 au plus tard, sera considéré comme étant en garderie. En cas de retard ponctuel, les parents devront prévenir par téléphone les animateurs.

Selon les besoins de l'enfant, un temps de repos après le repas peut s'envisager dans une salle aménagée à cet effet.

«Multisports 3-6 ans et 7-10 ans»

Cycles d'activités de 5 à 9 séances entre chaque période de vacances. L'objectif est de faire découvrir aux enfants différents sports (baby-gym, escalade, athlétisme, activités de pleine nature etc.).

«Multicréa' 6-10 ans»

Cycles d'activités de 5-9 séances entre chaque période de vacances autour d'activités culturelles et artistiques. L'objectif est de faire découvrir plusieurs disciplines aux enfants tout au long de l'année (couture, sculpture, musique...)

Un service de transport gratuit Le matin :



ACCUEIL DE LOISIRS 3/10 ANS – VACANCES

Horaires :

Vacances :

07h30 / 09h00 : Garderie
09h00 / 09h15 : Temps d'accueil du matin
09h15 / 12h00 : Activités
12h15 / 13h30 : Repas
13h45 / 14h00 : Temps d'accueil de l'après-midi
14h15 / 17h00 : Activités
17h00 / 18h30 : Garderie

Les Mini-camps :

Des mini-camps sont proposés aux enfants. Ces mini-séjours sont ouverts à tous les jeunes du territoire. Les séjours ont pour objectif de : répondre à une demande des jeunes, donner la possibilité de vivre une expérience de vie collective, découvrir certaines activités, acquérir des notions d'autonomie et de responsabilisation. **2 mini-camps sont organisés en juillet et en août : 7-8 ans et 9-10 ans.**

Nous vous informons que les programmes des accueils peuvent éventuellement être modifiés (conditions climatiques défavorables, choix de l'équipe d'animateurs, fatigue des enfants ...).

GUIDE DE L'ADHÉRENT 2020/2021

ANIMATION JEUNES



ACCUEIL JEUNES 11/17 ANS

Le vendredi :

- L'accueil jeunes est ouvert à partir de 18h00
- Un atelier sport, pilates, avec un intervenant est proposé aux jeunes de 18h15 à 19h45 à la salle des fêtes de Pont d'Ouille. Le tarif est de 20€ par trimestre.

Pendant Les vacances :

Accueil jeunes pour les 11-15 ans.

Horaires selon le programme

- **Le matin**, des temps d'accueils informels : Ce sont des temps pendant lesquels les jeunes peuvent pratiquer des activités disponibles au sein de l'Accueil Jeunes, ou des activités extérieures.
- **L'après-midi**, des temps d'activités : Ce sont des temps ouverts à tous pendant lesquels une activité est définie (thème à la semaine).
- **Soirée**, définie dans le programme.

Camps d'été :

Deux camps sont proposés aux jeunes âgés de 11 à 17 ans durant l'été. En 2020, les ados de 11 à 15 ans ont pu profiter d'un séjour d'une semaine en Bretagne à Saint-Malo.

Idées de projets :

- Échanges européens.
- Séjours.
- Projets d'autofinancement.

Soirées ADOS :

Une soirée un vendredi par mois. À partir de 19h00 à la salle culturelle ou en sortie à l'extérieur.



GUIDE DE L'ADHÉRENT 2020/2021

ANIMATION JEUNES



TOUS EN FAMILLE

En complément des différents temps d'accueil des enfants et des jeunes, la section propose différentes actions qui s'inscrivent dans le champ de la parentalité.

Les Cafés de Parents : (gratuit)

Les cafés de parents sont des temps de rencontres et d'échanges proposés chaque trimestre aux parents de Pont d'Ouilly et des communes environnantes. Ils peuvent discuter tranquillement et librement autour d'une boisson, sur la parentalité, l'éducation des enfants, la famille...

Ces rencontres sont organisées et animées par des professionnels de l'enfance, de l'adolescence, ou de la famille... Le café de parents, c'est un lieu de libre parole où chacun peut s'exprimer, échanger sur son ressenti et ses opinions, sans être jugé. Le partage d'expériences permet de rassurer les participants sur leurs attitudes parentales.

Ateliers Grands-Parents / Parents / Enfants : (gratuit)

Tous les mois, un atelier parents/enfants est proposé aux familles du territoire. Ces activités permettent à toute la famille de découvrir une activité, de partager du temps ensemble. Ces ateliers favorisent également les échanges entre parents. Les activités se déroulent le samedi matin de 10h30 à 12h30. Un animateur ou un intervenant anime ces ateliers. Nous tentons de valoriser au maximum les savoir-faire locaux (commerçants, artisans, artistes, ...). Différentes thématiques sont proposées : cuisine, bricolage, jardinage, yoga,... etc.

Public : de 3 à 99 ans ! (Inscription souhaitée)

Sorties familles (3€ pour Les adultes et 2€ pour Les enfants)

La section Animation Jeunes organise 4 Sorties Familles chaque année pour les familles du territoire (journée à la mer, sortie culturelle, marché de Noël ...). Les objectifs de ces événements sont de créer du lien social, tout en permettant aux familles de profiter d'une escapade conviviale hors du territoire et à moindre coût.

Jeu partage : (gratuit)

En complément des ateliers parents/enfants, les animateurs de l'association proposent des temps d'animation autour de jeux de société. Découvrir, apprendre, s'amuser, partager, échanger, valoriser sont autant d'objectifs de cette action. L'espace jeux est ouvert à la Maison Des Habitants de Pont d'Ouilly, à raison d'un dimanche par mois, de 14h30 à 17h30. La nuit du jeu a lieu une fois par an. Venez partager un moment convivial en famille !

Public : de 3 à 99 ans ! (Sans inscription)

GUIDE DE L'ADHÉRENT 2020/2021

ANIMATION JEUNES



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Accueil de Loisirs / Accueil Jeunes :

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à l'association Pont d'Ouilly Loisirs ou à la Maison Des Habitants uniquement durant les temps d'accueil.

Horaires d'accueil Maison Des Habitants

PÉRIODES SCOLAIRES

- > MARDI : 15H - 19H
 - > MERCREDI : 9H - 12H
 - > JEUDI : 9H - 12H
 - > VENDREDI : 9H - 12H
 - > SAMEDI : 9H - 12H
- 1^{ER} ET 3^{EME} DU MOIS

PÉRIODES VACANCES SCOLAIRES

- > LUNDI / MARDI
- MERCREDI / JEUDI
- VENDREDI
- 9H - 12H

En dehors de ces périodes d'ouverture, l'accueil de Pont d'Ouilly Loisirs est ouvert de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

En cas de désistement, il est obligatoire de prévenir au minimum 5 jours avant les vacances ou les mercredis. Hors délais, les journées ou demi-journées seront facturées. Les raisons évitant la facturation sont : la maladie, les problèmes graves dans la famille, les intempéries et le remplacement par un enfant en liste d'attente.

Documents à fournir :

- Bulletin d'inscription
- Fiche Sanitaire de Liaison
- Responsabilité civile
- Photocopie Vaccins

Toute modification de situation (changement d'adresse, de numéros de téléphone, ...) doit être signalée dans les plus brefs délais aux animateurs. Il est capital d'avoir les coordonnées des parents à jour en cas de nécessité. Toutes les informations contenues dans le dossier d'inscription restent confidentielles.

Responsabilités :

Les parents sont tenus de signaler l'arrivée et le départ de l'enfant à l'animateur référent. Il est demandé aux parents de signer une décharge de responsabilité indispensable si leur(s) enfant(s) est (sont) confié(s) à une tierce personne à la sortie de l'accueil de Loisirs. Une carte d'identité pourra être demandée à cette tierce personne. Pour reprendre exceptionnellement son enfant au cours de la journée, il faut le signaler à un animateur le matin ou téléphoner dans la journée. Un enfant âgé de plus de 8 ans peut quitter seul l'accueil sous réserve de l'accord écrit du (des) responsable(s) légal (aux) précisant l'heure de la sortie.



GÉNÉRALITÉS

Personnel :

La section Animation Jeunes est dirigée par une salariée permanente, Elodie CAYOT, titulaire du DE-JEPS. La responsable de section est accompagnée de salariés permanents et d'animateurs volontaires titulaires du BAFA ou stagiaires BAFA.

L'Accueil de Loisirs est dirigé et animé par une salariée permanente, Anne-Lise BAYON.

L'Accueil Jeunes est dirigé et animé par une salariée permanente, Chelsea VASTEL.

Pour renforcer l'équipe, l'Animation Jeunes accueille plusieurs animateurs sur les mercredis et les vacances : Christelle MIGNOT, Willem POLLET et Benoit MACKIEWICZ.

Des prestataires de services sont également prévus pour animer certains temps d'activités spécifiques. Il est possible que les familles soient ponctuellement sollicitées pour le transport ou l'accompagnement lors de sorties.

Élodie CAYOT



Référente
Famille

Anne-Lise BAYON



Référente
Enfance

Chelsea VASTEL



Référente
Jeunesse

Christelle MIGNOT



Animatrice

Willem POLLET



Animateur

Benoit MACKIEWICZ



Animateur

Restauration :

Les repas sont préparés par une société de restauration collective, «Les Saveurs du Laizon». L'accueil fournit un goûter l'après-midi. Les parents ayant des recommandations alimentaires spécifiques doivent prévenir l'animateur référent qui fera alors le nécessaire auprès de la société de restauration. En cas d'allergie(s), une préconisation du médecin allergologue doit être jointe à la demande d'inscription.

Affiliation et Labels :

La section Animation Jeunes de l'association Pont d'Ouilly Loisirs est affiliée à la ligue de l'enseignement du Calvados. La section est labellisée «Charte de qualité» du Calvados. L'association est également labellisée REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents).



RÈGLEMENT INTERIEUR

Hygiène, Santé et Sécurité :

Aucun médicament ne sera donné au jeune sans présentation de l'ordonnance correspondante accompagnée d'une autorisation parentale. Les petites plaies seront soignées sur place. En cas d'urgence, le directeur ou les animateurs feront appel aux moyens de secours qu'ils jugent les plus adaptés (cabinet médical, pompiers, SAMU,...) et préviendront la famille.

Le responsable de l'accueil se réserve le droit de refuser un enfant si celui-ci :

- n'est pas totalement autonome dans l'apprentissage de la propreté,
- est fiévreux, contagieux ou porteur de parasites.

En cas de dégradation des équipements, une participation pourra être demandée aux responsables légaux de l'enfant. Il est interdit d'introduire dans les locaux des objets à caractère dangereux (cutter, couteau, allumettes, briquets, ...).

Règles de vie et responsabilité :

La responsabilité de l'équipe d'animation prend effet dès l'accueil de l'enfant, jusqu'au retour des parents. L'association se désengage de toute responsabilité concernant le vol, la perte et ou la dégradation d'objets de valeur. (Il est déconseillé de confier des objets de valeur aux enfants pendant nos activités).

Les parents doivent fournir une attestation de responsabilité civile pour tous les dommages matériels ou corporels dans lesquels leur enfant pourrait être impliqué.

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe d'animation. Si le comportement de l'enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective des activités, les parents en seront avertis par l'équipe d'animation. Si le comportement persiste, une exclusion d'abord temporaire, voire définitive après nouvel essai, pourra être décidée par les animateurs dans un souci de protection des autres enfants.

Il est demandé à tous les jeunes inscrits d'avoir un comportement «citoyen», ce qui implique :

- Le respect du guide de l'adhérent, des individus et du matériel mis à disposition ;
- L'interdiction de fumer sur un temps d'accueil ;
- L'interdiction de consommer de l'alcool et des stupéfiants ;
- La participation à la vie de l'accueil : **être acteur et non consommateur de ses loisirs** ;
- L'implication dans les tâches de la vie quotidienne : ranger, nettoyer, ...

Des règles de vies pourront être discutées et ajoutées lors de temps d'échanges avec les enfants et les jeunes.

COTISATIONS / PRESTATIONS

Cotisations

«Accueil de Loisirs» et «Accueil Jeunes»
valables du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

Régime sociale	Régime général					Hors régime général et MSA	
	Tranche A QF - 450	Tranche B QF 451 à 700	Tranche C QF 701 à 950	Tranche D QF 951 à 1200	Tranche E QF + 1200	Tranche A QF 600	Tranche B QF 601 à 1000
TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS 3-10 ANS ET ACCUEIL JEUNES 11-17 ANS							
Adhésion «Pont d'Ouilly Loisirs»	2 €						
Cotisation enfants «Accueil de Loisirs»	8 €						
Cotisation ados «Accueil Jeunes»	5 €						
½ journée	1,5 €	2 €	3 €	4 €	5 €	1,3 €	2 €
Journée	3 €	4 €	5 €	7 €	9 €	3 €	4,5 €
Forfait semaine	13 €	18 €	23 €	33 €	43 €	13 €	20,5 €
Sortie	6 € / sortie						
Ateliers trimestriels	20€ / trimestre						
Repas	4 €						
Mini-camp	70 €	80 €	90 €	100 €	110 €	80 €	90 €
SORTIES FAMILLES							
Enfant	2€						
Adultes	3 €						

Le règlement de la participation s'effectue par période échue (fin de vacances, période de vacances ou fin de cycle trimestriel pour les mercredis). Une facture est envoyée au domicile de la famille ou par mail.

En cas de facture restée trop longtemps impayée, les responsables se réservent le droit de refuser l'inscription du jeune de la famille concernée. En cas de difficulté financière, les parents sont invités à contacter les responsables de la section Animation Jeunes afin de trouver des solutions adaptées.

Afin de prétendre aux aides (CAF, MSA, Conseil Départemental du Calvados, ...) les familles doivent transmettre aux animateurs référents les documents donnant droit à des réductions sur les tarifs de base.